

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2018

TRANSFERT COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT - (N° 581)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 56

présenté par
Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« et aux communautés d'agglomération ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.